

- **Mathieu, fils de Gascelin : XIe s.** (entourage des seigneurs de Beaupréau)

Mathieu de Beaupréau : apparaît dans les châteaux comtaux de **Baugé** et de **Brissac**, où il était également possessionné dans la **fidélité des comtes**. Une fois veuf et sur le point de mourir, il demande à être **fait moine au prieuré de St-Melaine sur Aubance (près de Brissac)**.

On le voit aussi à **Chalonnès**, où il possédait la **Chauvière** (aujourd'hui la grande ferme à gauche sur la route de Chalonnès) dont la dîme sera échangée par un de ses descendants contre 100 sous et un lévrier.

- La reconstitution du lignage s'effectue grâce à un stock patronymique caractéristique : **Gascelin** (qui devient le nom de famille et donc le nom du château), **Mathieu, Guichard, Jordan** : = XIe – XIIe : **apparition des noms de famille**.

- Son logement devait être assez différent : XIe : motte, terre, bois... de ce qu'on peut voir aujourd'hui... Dans l'aveu de 1500 : il est question du bois de la **Vieille-Cour** (ancienne **motte** ?) : à localiser !!!

Au début du XIIIe s : il consent à ce que l'abbesse de St-Sulpice de Rennes retire les moniales de la **Pierre-Aubrée**, remplacée par deux chapelains.

Or, les sources du XVe s. attestent que 2 messes étaient dites "à voix basse" chaque semaine dans l'église St-Jean de la Pierre-Aubrée à l'intention des **seigneurs des Haies-Gasselin regardés comme les fondateurs du prieuré**.

Mathieu Gascelin dans la 2^e moitié du XIIe s : **tient sa curia à Andrezé** pour trancher un différend entre les moines de St-Serge et un chevalier sur la terre de Bois-Girard.

- **Un des principaux vassaux des seigneurs de Beaupréau :**

- Ainsi lorsque les barons des Mauges doivent se cotiser pour payer la **rançon du roi Jean II le Bon** capturé par les Anglais en **1360** en pleine Guerre de Cent ans : 3 millions d'écus dans la seigneurie de Beaupréau, c'est la **Dame des Haies-Gasselin qui contribue le plus : IV écus**.

- En 1417, quand **Jean de Ste-Maure rend aveu au duc Louis d'Anjou** (le père du roi René) pour la seigneurie de Beaupréau : il énumère ses vassaux en **commençant par le seigneur des Haies-Gasselin... qui devait faire 40 jours de garde au château de Beaupréau** (ce qui en pleine guerre 100 ans, n'est pas anodin).

Selon la Coutume d'Anjou : le vassal a 8 jours après avoir reçu le coup de semonce pour se rendre à sa **maison de ligence** pour faire sa garde. Il pouvait venir avec femme et enfants. Certaines des maisons de ligence sont encore visibles dans le vieux Beaupréau (les Tourelles).

L'édifice actuel a été construit dans la 2^e moitié du XVe s (Manu ?) par la **famille de Laval** (dont on pouvait voir l'écusson encore au XIXe s.)

